



Règlement National New Forest 2019

Article 1 : Lieu et date

Le championnat de France d'Élevage New Forest a lieu **les 23 et 24 août 2019** au **parc fédéral à Lamotte Beuvron (41)**

Article 2 : Conditions de participation

Le championnat est ouvert aux poneys de race New Forest inscrits au Livre Généalogique Français du livre A ou B ainsi qu'aux poneys inscrits au registre du poney New Forest de croisement qu'ils soient nés en France ou importés, à jour de leur déclaration à Sire. => <http://www.asso-newforest.com/reglement/stud-book/>

Article 3 : Conditions d'engagement

Les poneys doivent être engagés au nom du propriétaire déclaré à Sire. **Le propriétaire doit être assuré pour ce type de manifestation (RC)**. La licence FFE est conseillée.

Cf. tarif annexe 2

Article 4 : Le jury

Le jury officie pour le National. Il est composé de juges officiels. Il juge l'ensemble des sections.

Article 5 : Généralités sur la présentation

Le National organisé par l'AFP NF est un concours de conformité au standard du poney New Forest rédigé par le New Forest Pony Breeding and Cattle Society. Veuillez-vous référer à **l'annexe 1** du présent règlement.

Les poneys doivent satisfaire à la réglementation sanitaire régissant les rassemblements d'animaux (vaccinations obligatoires), et être accompagnés de leur livret validé avec leur n° de transpondeur.

Les livrets sont à remettre à l'accueil en échange du dossier du National et des numéros de têtère. En fin de concours, les livrets seront restitués contre les numéros de têtères.

Les poneys doivent être en bon état général, propres et toilettés (crins libres ou nattés), le jury se réservant le droit d'exclure tout animal dont le toilettage ou l'état général ne sont pas satisfaisants.

Un poney irrégulier aux allures n'est pas classé.

Un poney qui présente une souffrance ou un inconfort portant à son bien-être ne peut pas participer au concours. Dans le cas où le poney serait amené sur l'aire de jugement, le jury a le pouvoir de l'éliminer et de lui demander de sortir du terrain.

Le caractère du poney New Forest et son comportement sont des critères fondamentaux de la race. Le comportement est apprécié **pendant toute la durée du concours**. Le jury attachera une importance particulière à ces notions et se réserve la possibilité d'exclure tout poney dont le comportement est dangereux pour lui-même et son entourage.

Article 6 : Toise

Le contrôle de la taille s'effectue pour les deux ans, les trois ans mâles/femelles /hongres ainsi que les mâles de quatre ans et plus. Les poneys dépassant la toise ne seront pas classés.

La taille maximale acceptée est de 148 cm ou 149 cm ferré. *Cf. annexe 1 relative au standard*



Article 7 : Epreuves en main

Chaque poney est identifié par un numéro correspondant à celui figurant au programme général. Le poney doit le porter pour chacune de ses épreuves.

La présentation en main, devant le jury, se fait :

- en licol de présentation, bridon de présentation ou filet
- **en filet obligatoirement pour tous les mâles lors de leurs présentations et lors de leurs déplacements**
- les membres nus
- de travers, immobile, à 5 mètres du jury, le postérieur face au jury légèrement ouvert
- en ligne droite sur des transitions pas/trot à la demande du jury

Article 8 : Epreuves montées

Les poneys sont jugés individuellement, par lot, aux trois allures et aux deux mains.

- Pour les épreuves des **poneys de 3 ans montés**, les poneys sont présentés :
 - en filet simple (mors brisés sans gourmette, muserolle autorisée)
 - aucun enrênement n'est autorisé
 - Les protections sur les membres ne sont pas autorisées

⇒ Pour les 3 ans mâles, pouliches et hongres, l'usage d'éperons est interdit.
- Pour les candidats étalons 4 ans et plus**, le harnachement (embouchures, enrênements, protections) et le port des éperons doivent être conformes au règlement des épreuves d'élevage Cycles Classiques Jeunes Poneys SHF en vigueur.
- Le cavalier porte la tenue d'équitation** suivante :
 - culotte blanche, beige
 - polo vert, chemise de l'AFP NF ou tout polo ou chemise griffés du logo de l'AFP NF (Ecusson AFP NF **cousu**)
 - bottes de couleur foncée ou noires, les mini-chaps sont autorisées
 - casque obligatoire et répondant à la norme en vigueur
 - cravache autorisée 75 cm maxi
 - protège-dos autorisé

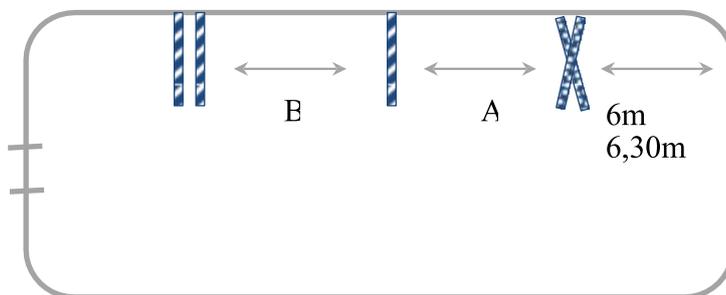
Le jury se réserve le droit de contrôler le harnachement du poney et en cas de danger d'exclure celui-ci.

Article 9 : Saut en liberté

Pour le saut en liberté, les poneys seront jugés sur 6 à 8 sauts au maximum. Le dispositif final est comme suit, les poneys débiteront par un vertical en sortie de ligne, et finiront sur un oxer :

Normes techniques :

| | | | |
|---|----------------|---------------|---------------|
| Taille du poney (non ferré, +1cm pour les fers) | 1,30m et moins | 1,31m à 1,40m | 1,41m à 1,48m |
| distance A | 5,50m | 6m | 6m30 |
| distance B | 5,80m | 6,60m | 7,05m |



NB : le schéma n'est pas à l'échelle

Les cotes maximales sont fixées par le jury en fonction de la taille du poney et des conditions, elles sont données à titre indicatif : verticaux de 105 cm maximum et oxer de 115 cm de hauteur et 110cm de largeur au maximum.

Les poneys sont placés sous la responsabilité d'une équipe constituée par les organisateurs du Sologn' Pony. Eleveur, propriétaire et toute personne en charge du poney ne sont pas admis dans le rond. A la demande du jury, un obstacle peut être abaissé en cas de difficulté.

Les protections aux antérieurs des poneys sont autorisées



Article 10 : Tenue des présentateurs

Les **présentateurs** se doivent de porter la tenue :

- Polo vert, chemise de l'AFPNT ou tout polo ou chemise griffés du logo de l'AFPNT (écusson AFPNT cousu)
- Pantalon de ville clair, ou tenue décrite dans l'article 8

Cette tenue est également obligatoire pour **l'aide** qui pousse le poney.

Lors des présentations en main, l'aide (si elle est nécessaire) se tient en arrière et du même côté que le présentateur.

Le poney aura sa note globale amputé d'un point si un présentateur ou son aide ne répondait pas à ce règlement.

Article 11 : Présentation des poulinières

La limite d'âge pour les poulinières est fixée à **18 ans**.

Participent aux épreuves de leurs sections, les poulinières suitées, inscrites au programme d'élevage, et leurs poulains inscrits :

- au livre A
- au livre B
- au registre du poney New Forest de croisement

Les poulinières et leurs poulains sont vus individuellement en liberté dans le rond d'Havrincourt pour les allures, en main pour le modèle. Les poulains doivent être tenus en licol lors des présentations.

Article 12 : Présentation des 1, 2 et 3 ans

- (1) Les mâles, les hongres et les pouliches **d'un an** sont présentés en main pour le modèle et en liberté pour les allures.
- (2) Les mâles, hongres et de pouliches **de 2 ans et 3 ans** sont notés :
 - o aux allures en liberté dans le rond d'Havrincourt pendant le saut en liberté
 - o à l'obstacle en liberté, dans le rond d'Havrincourt **cf. article 9**
 - o en main au modèle, **cf. article 7**
- (3) Les mâles, les pouliches et les hongres **de 3 ans**
 - o à l'obstacle en liberté, dans le rond d'Havrincourt **cf. article 9**
 - o en main au modèle, **cf. article 7**
 - o Aux allures sous la selle, **cf. article 8**

Article 13 : Classement des poneys

Les sections suivantes seront classées :

- 1) Mâles 1 an
- 2) Femelles 1 an
- 3) Mâles 2 ans
- 4) Femelles et hongres de 2 ans
- 5) Mâles 3 ans
- 6) Femelles et hongres de 3 ans
- 7) Poulinières suitées
- 8) Poulains
- 9) Pouliches
- 10) Poulinières non-suitées

Un classement spécifique sera fait pour les New Forest livre B et les New Forest de croisement.

Les sections suivantes sont soutenues par un encouragement SHF : pouliches et mâles de 2 ans ; femelles, hongres et mâles 3 ans montés ; poulinières suitées. Sous conditions spécifiques SHF des concours d'élevage.



Article 14 : Remise de prix

Une remise de prix pour chaque section a lieu à l'issue de chacune des épreuves. Sous réserve de validation des sections.

Plaques, flots, cadeaux sont remis à tous les participants.

Les champions de chaque section seront présentés à la soirée de l'Avenir (samedi soir)

Article 15 : Championnat suprême

Seuls les produits inscrits au livre A (poulains, un, deux, trois ans et poulinières) participent au Championnat Suprême.

Il s'agit d'une épreuve à part entière, le premier de chaque section est invité à y participer sous réserve d'avoir obtenu la note minimale de 13/20. Sachant que les notes obtenues antérieurement ne sont pas prises en compte dans le jugement.

Un titre de champion suprême senior et un titre de champion junior sont décernés.

Sont considérés comme junior : les poulains, les un an et deux ans

Sont considérés comme sénior : les trois ans et les poulinières

Les champions suprêmes New Forest seront présentés à la soirée de l'Avenir (samedi soir) et seront automatiquement sélectionnés pour le championnat suprême inter races du dimanche.

Article 16 : Candidats étalons

Les propriétaires doivent impérativement déposer le dossier de candidature étalon avant le National. Le dossier doit parvenir complet au secrétariat AFPNF quinze jours avant le début du National.

⇒ <http://www.asso-newforest.com/reglement/candidats/>

Candidats étalons de 4 ans et plus sont jugés en lot(s) au modèle et aux allures puis individuellement à l'obstacle. Les candidats prétendant à l'agrément dans une autre discipline sont appréciés sur dossier en remplacement de l'obstacle suivant **l'article II de l'annexe II** du règlement de Stud-Book (dressage, CCE, attelage) : « *mesure complémentaire 1- les candidats de plus de 4 ans pouvant justifier de performances significatives en CSO, dressage, CCE (indice supérieur ou égal à 110 pour les 3 disciplines précitées), attelage, délivrées par une autorité hippique reconnue, peuvent être dispensés de la présentation à l'obstacle. Une note d'aptitude à l'utilisation en fonction de leurs performances dans la discipline concernée est attribuée.* »!

Jugement à l'obstacle : Le jury notera les poneys sur un parcours de 6 à 8 obstacles (au moins un droit, oxer montant, double) avec les hauteurs maximales décrites dans le tableau ci-dessous. Le parcours n'ayant pas de difficulté particulière.

| Cotes | Poneys | 4 ans | 5 ans et plus |
|------------------------|----------|--------|---------------|
| Hauteur maximum | B | 0,60 m | 0,70 m |
| | C | 0,80 m | 0,90 m |
| | D | 0,90 m | 0,95 m |
| Largeur maximum | B | 0,70 m | 0,80 m |
| | C | 0,80 m | 0,90 m |
| | D | 0,90 m | 1,0 m |

A l'issue des différentes épreuves et de la commission étalon, le jury se réserve le droit d'un examen vétérinaire complémentaire avant validation définitive.

Les étalons agréés seront présentés à la soirée de l'Avenir (samedi soir)



Article 17 : Show de la Rose

Epreuves réservées aux poneys New Forest Livre A. Elles sont ouvertes aux étalons, juments et hongres ; ils doivent être âgés de quatre ans et plus. Les juments suitées ne sont pas admises. Une épreuve en main supplémentaire pour les étalons peut éventuellement être ouverte si le nombre d'engagés est significatif.

Le gagnant de chaque épreuve sera présenté à la soirée de l'Avenir (samedi soir)

Article 17-1 : Epreuve en main

- Les poneys sont jugés à chaque instant dès le moment où ils sont entrés sur le terrain jusqu'au tour d'honneur.
- Tous les poneys de la même section entrent au pas, piste à main droite.
- Ils font un tour complet de la carrière au pas et s'arrêtent tous sur la piste.
- Le premier prend le trot pour rejoindre le dernier de la file et ainsi de suite. Quand tous les poneys ont individuellement trotté, l'ensemble des poneys marchent au pas.
- Le juge procède à un premier classement. Les poneys sont alignés côte à côte, tête vers le public. Le premier à gauche.
- Quand tous les poneys sont alignés, le premier s'avance vers le juge pour être examiné au modèle. Le meneur présente son poney devant le juge à l'arrêt puis à sa demande il effectue un aller au pas et un retour au trot pour venir s'arrêter à nouveau devant le juge. Ensuite le poney rejoint le groupe à sa place d'origine.
- Le juge confirme ou pas son premier classement. Il peut également demander à tous les poneys de reprendre la piste au pas à main droite. Le juge désigne les poneys du premier au dernier ; ils viennent s'aligner à nouveau au milieu du terrain, face au public, dans l'ordre du classement.
- Le juge remet les flots aux poneys.
- L'ensemble des poneys reprend la piste au pas à main droite pour un tour d'honneur, les trois premiers font un tour supplémentaire.

Un assesseur sera présent pour aider le juge et les meneurs

Article 17-2 : Epreuve montée – Nouveauté 2019 !

17-2 - 1 Règles générales

- Ces épreuves jugent l'harmonie globale, la conformation, le type, les allures du poney sous la selle ainsi que sa soumission et son envie de bien faire.
- Il s'agit d'une épreuve qui se déroule en trois phases distinctes : une épreuve montée collective, une épreuve montée individuelle, une épreuve propre à la conformation du poney (modèle).
- Aucun poney ne peut être tenu par une aide extérieure.
- Les juges doivent être sélectionnés parmi les juges AFPNF formés à cette épreuve ou des juges du "panel" publié par le NFPB&CS

17-2 -2 Règlement concernant les cavaliers :

- **Age** : pour participer, le cavalier doit avoir au minimum 8 ans révolus, 14 ans révolus pour monter un étalon. Il n'y a pas de limite d'âge supérieure.
- **Niveau** : **Le galop 4 est le niveau minimum requis pour participer.**
- **Les casques ou bombes** aux normes des concours FFE sont les seuls autorisés sur les concours de l'AFPNF. Un concurrent qui perdrait sa bombe ou dont la jugulaire serait détachée sera éliminé de la compétition.
- Les **boucles d'oreilles** et les **piercings sur le visage** sont interdits lors des épreuves montées de l'AFPNF
- Les **éperons** sont interdits lors des épreuves montées de l'AFPNF
- Les cravaches de plus de 40 cm sont interdites (cravaches de dressage interdites)
- **Tenue vestimentaire** : l'impression générale doit être élégante, les vêtements adaptés et confortables
- **Pantalons** d'équitation avec **des boots ou des bottes**
- **Veste**, sobre de préférence
- **Chemise** : chemise légère avec col et cravate uniquement ou chemise de concours classique
- **Les gants** sont recommandés



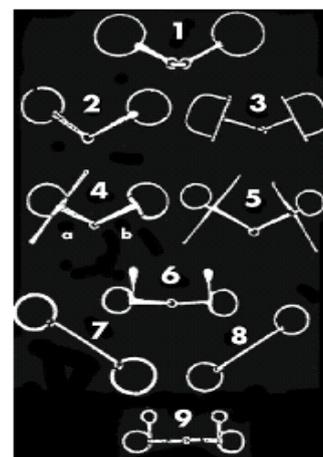
17-2 - 3 Règlement concernant les poneys :

- **Embouchures :**

- Il est interdit de changer d'embouchure pendant toute la durée de l'épreuve
- **Sont interdits :** les harnachements sans embouchure, les releveurs, les Pessoa

Sont autorisés :

- Seuls les mors avec canon en métal, en caoutchouc, en cuir ou en résine sont autorisés.
- Le filet simple
 1. Filet à canon double brisure
 2. Filet à canon brisé (ordinaire, en caoutchouc, synthétique ou cuir)
 3. Filet de course
 4. Filet à olives :
 - a) avec branches
 - b) sans branches
 5. Filet à branches, autre type
 6. Filet à branches supérieures
 7. Filet à canon en caoutchouc, cuir ou synthétique, sans brisure
 8. Filet sans brisure
 9. Filet Baucher
- Le Pelham
- Les brides



- **Selle :** L'idéal est la selle mixte à quartiers longs ou la selle de dressage, avec ou sans tapis.

NB : Nous ne demandons pas d'investir dans du nouveau matériel, la selle d'obstacle convient. Mais elle doit être adaptée à la morphologie du poney. Le juge est libre d'apprécier si la selle convient ou pas et d'en faire la remarque. Un poney dont la selle n'est pas adaptée au poney ne lui permettra pas d'évoluer correctement.

- Harnachement supplémentaire : aucun enrênement n'est autorisé.
- **Tapis :** quand il y en a un, il doit être le plus discret possible. Le tapis carré "chabraque" n'est pas conseillé.
- **Guêtres et protèges boulets :** sont interdits

17-2 - 4 Déroulement de l'épreuve

- Aucun poney ne peut entrer sur le terrain une fois que la porte est fermée.
- Les poneys sont jugés à chaque instant dès le moment où ils sont entrés sur le terrain jusqu'au tour d'honneur.
- Le choix de la tenue du cavalier et le harnachement du poney doivent être soignés et propres. Seul le poney est jugé, pas son cavalier. Toutefois, le cavalier doit être en harmonie avec le poney.
- Lorsqu'un poney est susceptible de créer un danger pour lui-même ou pour les autres, le juge a le pouvoir de demander qu'il quitte le terrain. La décision du juge est irrévocable et ne peut pas être contestée.
- Les concurrents ne peuvent pas quitter le terrain pendant le jugement sans avoir l'autorisation du juge.
- Dans le cas où un cavalier tombe de son poney, il est éliminé et doit sortir du terrain à pied, l'animal étant conduit en main hors du terrain. Aucun changement de cavalier n'est autorisé au cours d'une épreuve.

⇒ **Déroulement de l'épreuve montée collective**

• **Les poneys entrent en lot au pas sur la carrière à main droite**

Sur indication du juge (ou de son assesseur) :

- Ils prennent le trot
- Ils prennent le galop
- Ils repassent au trot
- Ils changent de main dans la diagonale
Ils reprennent le galop directement (sauf si le juge en décide autrement)
- Ils repassent au trot
- Ils passent au pas
- Ils viennent s'aligner, à l'endroit et selon l'ordre indiqué, les uns à côté des autres. Ce sera sur un bord du terrain, hors de l'aire d'évolution de l'épreuve individuelle.

Chaque changement d'allure est imposé par le juge ou son assesseur. La reprise collective doit rester ordonnée, sans cohue, le cavalier ne se servant pas d'un autre poney comme d'une aide extérieure au freinage.

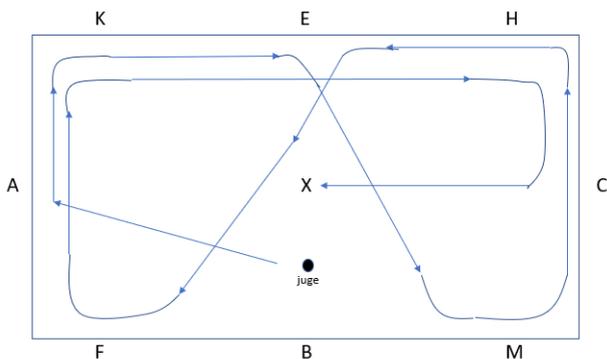
Les poneys sont ensuite jugés individuellement

⇒ **L'épreuve montée individuelle**

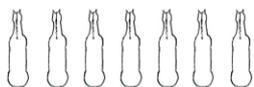
Sur indication du juge (ou de son assesseur)

- Ils s'avancent un par un et s'arrêtent devant (jamais derrière) le juge qui leur demandera s'ils ont bien compris la reprise à effectuer.
 - ➔ **Il n'y aura pas de lettre sur le terrain**, le tableau et le dessin ci-dessous sont une aide à la compréhension. Le terrain sera de grande dimension, similaire à un terrain d'obstacle.
- Le poney quitte le juge (placé non loin de la lettre B) au pas jusqu'à la piste en direction de A

| | |
|--------------------------------|---|
| de B vers A | Le poney quitte le juge au pas en direction de A |
| avant A | Prendre le trot main droite jusqu'à E |
| de E en direction de M | Changement de main, départ avant M au galop à gauche |
| entre H et E en direction de F | Diagonale au galop, avant F changement de pieds à droite (à partir du galop ou du trot) |
| entre K et H | Allongement du galop sur quelques foulées |
| entre H et C | Retour au trot |
| C en direction de X | Doublé dans la longueur au trot, arrêt en X, salut en direction du juge |
| | Le poney suivant sera déjà en train d'attendre devant le juge (jamais derrière) |



NB : le schéma n'est pas à l'échelle



- Lorsque tous les poneys ont été jugés montés, leur conformation est jugée, poneys tenus en main et dessellés.
- ⇒ **Jugement de la conformation du poney**
- Une personne et une seule peut venir aider le cavalier à desseller et brosser le poney pour le remettre en condition. En fonction du nombre d'engagés, des consignes sont données avant l'épreuve pour préciser à quel moment leur entrée sur le terrain est autorisée. Généralement s'il y a peu de poneys l'aide peut entrer dès que le couple dont il a la charge a fini sa reprise, s'il y a beaucoup de poneys un ordre venant du juge sera donné pour que toutes les aides entrent en même temps. Les aides ne doivent pas gêner les poneys en cours de reprise (ex : ils ne doivent pas passer entre la rangée de poneys et la piste de la reprise).
 - Le meneur présente son poney devant le juge à l'arrêt puis à sa demande il effectue un aller au pas et un retour au trot pour venir s'arrêter à nouveau devant le juge. Ensuite le poney rejoint le groupe à sa place d'origine. Le poney est sellé à nouveau, l'aide quitte le terrain une fois le cavalier sur le poney. Quand tous les poneys ont été appréciés, le juge peut confirmer ou infirmer son classement.
 - L'épreuve se termine quand le juge a établi son classement et une fois le tour d'honneur effectué.

Article 18 : Horaires

Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre des engagés et des aléas survenant pendant la journée. Les participants doivent se tenir informés de l'avancement des épreuves. Aucun retard ne pourra être accepté.

Article 19 : Discipline

- L'AFPNE applique le principe d'égalité des chances et de la non-discrimination envers ses employés, ses adhérents et tous les participants au National. Aucun de ces derniers ne bénéficie d'un traitement de faveur ou de défaveur pour des motifs de race, couleur, ethnie ou origine nationale, genre, orientation sexuelle, statut marital, handicap ou religion. Ce principe doit s'appliquer à tous.
- La publicité des élevages, le nom des poneys ou des présentateurs sont interdits sur le terrain y compris les inscriptions sur les vêtements.
- Le jury est souverain. Aucun comportement quel qu'il soit ne pourra remettre en cause le jugement.
- Le comportement n'est pas limité au jour et au lieu du concours mais également les jours suivants et notamment sur les réseaux sociaux et messageries privées.
- Toute réclamation doit se faire au président du jury, dans le respect des autres et un versement préalable de 200 € à l'ordre de l'AFPNE sera systématiquement demandé. Le versement sera restitué si la réclamation est jugée recevable.
- Tout comportement considéré comme violent, insultant, offensant sera sévèrement puni pouvant conduire à l'interdiction de participer aux compétitions organisées par l'AFPNE, pour au moins un an et jusqu'à l'exclusion de l'AFPNE.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Standard du poney New Forest livre A, berceau de race

Taille

La taille maximum est de 148 cm, sans limite inférieure. Tous les poneys doivent être jugés de façon identique sans considération de taille.

Robes

Les poneys New Forest peuvent avoir toutes les robes exceptées : les pies, tachetées, ou crème aux yeux bleus. Les yeux bleus sont interdits. Les marques blanches, sauf sur la tête et les parties inférieures des membres, ne sont pas acceptées, cela inclut la perte ou l'absence de pigmentation dans les poils ou la peau qui ne sont pas connus pour être la seule conséquence d'un traumatisme de l'épiderme. Ainsi pour être accepté dans le livre A du Stud Book, un poney ne doit avoir aucune trace de blanc : derrière la tête, au-dessus de la ligne horizontale formée par l'os accessoire du carpe à l'arrière du genou des antérieurs et la pointe du jarret des postérieurs, sauf s'il est prouvé que l'origine est accidentelle.

Type

Le poney New Forest a une conformation bien trempée (armée avec du cadre). Les épaules sont inclinées, l'arrière-main est forte, le corps est profond, les membres sont droits et avec beaucoup d'os plats ; les pieds sont ronds et durs. Les poneys sont capables de porter des adultes tout en étant suffisamment étroits pour être montés par des enfants. Les poneys les plus petits, bien qu'avec moins de masse, montrent souvent le plus de qualités.

Allures

Elles sont droites, libres et actives, mais sans excès.

Caractère

Le New Forest doit avoir un tempérament idéal et doit être très facile à dresser.

ANNEXE 2 : tarifs engagements

| Section de présentation | | Tarif adhérent par poney engagé | Tarif non adhérent par poney engagé |
|--|------------------|---------------------------------------|---|
| Poulinières suitées et non suitées Femelles et hongres 2 et 3 ans | | 30 € | 60 € |
| Mâles et femelles et hongres 1 an | | 25 € | 50 € |
| Mâles 2 et 3 ans | | 30 € | 60 € |
| Candidats étalons 4 ans et + | Engagement | 40 € | 80€ |
| | Frais de dossier | 100 € | 200 € |
| Validation livret Approbation provisoire* | | 150 € | 300 € |
| Validation livret Approbation définitive* | | 210 € | 420 € |
| Validation livret Approbation à l'étranger | | 210€ | 420 € |
| * restitution si ajourné | | | |
| Show de la Rose- Epreuve en main | | 30€ | 30€ |
| Show de la Rose- Epreuve montée | | 30€ | 30€ |

Boxes : Règlementation et tarifs imposés par le parc fédéral suivre le lien pour les réservations :

<https://www.solognpony.com/locations/reservations-2/boxes/>

Une aide de 20 € par box pourra éventuellement être accordée aux adhérents de l'AFPNT sous conditions que le poney participe aux épreuves dans lesquelles il est engagé et qu'il participe à tous les championnats pour lesquels il est sélectionné dont la soirée de l'Avenir.

